



Echarlens, le 4 mai 2010

Concours « Jeunes Tireurs et Adolescents » du district de la Gruyère, 2010

Aux responsables des cours de Jeunes Tireurs 2010

Madame, Monsieur,

En collaboration avec la Fédération des Sociétés de tir de la Gruyère, les sociétés de tir de **Bulle Carabiniers et Sauthaux** organisent, cette année le concours de Jeunes Tireurs de la Gruyère. Je remercie les membres de ces sections et leurs responsables de prendre en charge cette manifestation.

Cette compétition se déroulera sur la ligne de tir 300 m du stand de La Tour-de-Trême (8 cibles électroniques SIUS ASCOR SA 8800), selon les horaires suivants:

- **Tir anticipé :** **vendredi 11 juin 2010, de 17.30 h. à 20.00 h.**
- **Tir principal :** **samedi 19 juin 2010, de 09.00 h. à 12.00 h. et de 13.30 h. à 17.30 h.**

La proclamation des résultats aura lieu le samedi **19 juin 2010, à 17.30 heures, au stand de tir de La Tour-de-Trême.**

Chaque société fournit la munition à ses jeunes tireurs et accompagnants.

Le programme de tir est le suivant (cible A5, maximum : 12 x 5 = 60 points) :

- 3 coups d'essai,
- 6 coups (coup par coup),
- 6 coups (tir rapide 2 x 3 coups en 30 secondes par série).

Classements et prix :

1) Par section.

Les sections classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} recevront un prix.

2) Individuels garçons JT (17 à 20 ans)

Les trois premiers classés recevront chacun un bon d'achat.

(1^{er} : Fr 50.--, 2^{ème} : Fr 30.--, 3^{ème} : Fr 20.--)

3) Individuelles filles JT (17 à 20 ans)

Les trois premières classées recevront chacune un bon d'achat.

(1^{ère} : Fr 50.--, 2^{ème} : Fr 30.--, 3^{ème} : Fr 20.--)

4) adolescentes et adolescents (10 à 16 ans)

Les trois premier(ère)s classé(e)s recevront chacun(e) un bon d'achat.

(1^{er} (ère) : Fr 50.--, 2^{ème} : Fr 30.--, 3^{ème} : Fr 20.--)

Nous récompenserons également la « Reine » et le « Roi » du tir.

./.

Le premier JT individuel de chaque section recevra le gobelet souvenir.

Un prix de participation sera remis à la section qui aura participé au concours avec le plus grand nombre de jeunes tireurs et adolescents et 100 % de participation.

Distinction fédérale individuelle :

- dès 47 points pour cours I ;
- dès 49 points pour cours II ;
- dès 51 points pour cours III ;
- dès 52 points pour cours IV.

Distinction cantonale individuelle :

- dès 47 points pour adolescentes et adolescents de 10 à 16 ans.

Afin que ce concours se déroule dans de bonnes conditions et en toute sécurité, tout en respectant les horaires de tir, je vous demande de vous inscrire à l'aide du formulaire annexé. Veuillez me retourner ce document jusqu'au lundi **31 mai 2010**. Je pourrai ainsi vous confirmer votre réservation dans les meilleurs délais, c'est-à-dire avant le tir avancé.

Je rappelle par ailleurs à tous les responsables de cours JT :

- qu'ils ne doivent pas oublier de prendre avec eux **toutes** les feuilles de stand de cours JT (formulaires blanc 27.009), y compris celles des tireurs qui ne participent pas au concours JT, afin que ces tireurs puissent figurer sur le rapport annuel et bénéficier des subsides fédéraux.
- qu'ils peuvent me rendre, le samedi 19 juin 2010, en fin de journée, les formulaires « *Concours cantonal de jeunes tireurs 2010* » et « *Concours cantonal des directeurs et moniteurs JT 2010* » dûment remplis (**ces deux derniers documents peuvent être joints, au plus tard, le 30 juin 2010, avec le rapport de cours**).
- le délai de retour de la liste nominative des participants aux cours JT+Ados 2010, fixé, **au plus tard, le samedi 15 mai 2010**.
- le délai de retour des cartes de tir du championnat de groupe JT+Ados fixé, **au plus tard, le samedi 12 juin 2010**.
- le délai de retour des feuilles JU+VE fixé, **au plus tard, le jeudi 15 juillet 2010 (les feuilles non utilisées ou annulées sont à me retourner dans le même délai)**.

Les moniteurs JT et les moniteurs de tir qui accompagnent les tireurs assurent la sécurité sur le pas de tir.

Merci à toutes et à tous de votre précieuse collaboration et dans l'attente du plaisir de vous rencontrer au stand de La Tour-de-Trême, je vous transmets mes plus cordiales salutations.

Le responsable JT du district
de la Gruyère,

Emile Rime

Annexes :

- Inscription au concours jeunes tireurs
- Concours cantonal des jeunes tireurs
- Concours cantonal des directeurs et moniteurs.
- Liste nominative des participants au cours JT 2010
- 1 exemplaire en format excel des cartes de tir « Championnat de Groupe JT et Ados
-

N.B. : parking sur la place de parc du stand de La Tour-de-Trême. Regroupez vos transports pour limiter l'occupation du parking. Vous aurez, en outre, la possibilité de vous restaurer au stand de La Tour-de-Trême.

Copies pour info. A M. Joël Ansermot, Président de la FSTG, aux Sociétés de Tir 300m de Bulle Carabiniers et Sauthaux, à M. Jean-Marc Biemann, responsable cantonal des JT et à M. Cédric Menoud, président de la SCT 3 FR..